

DÉPARTEMENT
LOZÈRE

MAIRIE DE MARCHASTEL

ARRONDISSEMENT
Mende

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON
Nasbinals

du 13/02/2014

Nombre	
de conseillers en exercice	9
de présents	7
de votants	6

L'an deux mille quatorze et le treize février à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Objet

Désignation de Mr Bernard CRUEIZE 1^{er} adjoint pour signature de l'échange de parcelles avec Mme Sophie FOURNIER

Étaient présents : Mr. Roger BRUN, Mr Bernard CRUEIZE, Eric MALHERBE, Monsieur Robert RAYNAL Mlle Denise ROUEL, Mr Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents : Mr Guy ENSUQUE, Mme Sylvie CRUEIZE

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Bernard CRUEIZE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Qu'il est nécessaire de désigner un membre du conseil municipal autre que le maire pour signer l'acte d'échange entre

- les parcelles A342, A344 appartenant à Mme Sophie FOURNIER, veuve PONS, et

- la parcelle A350 appartenant à la commune

en présence du maire, Eric MALHERBE en vue de l'autentification de l'acte par voie administrative.

Mr le maire rappelle que

Le maire ne peut pas avoir simultanément la qualité d'officier ministériel et celle de cocontractant à l'acte d'échange..

(JO AN, 10 novembre 1997, n°2984).

Mr Bernard CRUEIZE sort de la salle du conseil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Donne :

Pouvoir à Mr Bernard CRUEIZE, 1^{er} adjoint au maire pour signer l'acte d'échange entre

- les parcelles A342, A344 appartenant à Mme Sophie FOURNIER, veuve PONS, et

- la parcelle A350 appartenant à la commune,

en présence du maire, Eric MALHERBE,

selon le plan de division régularisation cadastrale établi par Mr Falcon, géomètre expert à Marvejols en date du 05/11/2013.

et tous documents afférents à cette affaire

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

NOTA- Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 03/02/2014

**Pour extrait conforme au registre
Fait à Marchastel le 13/02/2014
Le Maire,**

**Acte rendu exécutoire, après
dépôt ou transmission en
Préfecture le 13/02/2014 et
publication ou notification le
13/02/2014**